Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Nombre de parts et CAF

Par jf8993

Bonjour,

Nous avons deux enfants et sommes en garde alternée (1 semaine/1semaine) depuis mars 2022. Nous avons réglé tout ça à l'amiable, sans avoir recours au JAF.

A la base nous avions prévu que je garde les deux demi-parts et qu'elle garde les droits de CAF.
Seulement pour ma prochaine déclaration d'impôt, je vais devoir déclarer ma situation au 1er janvier 2023 et là, je ne sais pas si ce schéma reste légal ou s'il faut que chaque parent prenne une demi-part?

Elle est déclarée en mère isolée à la CAF.

merci d'avance

Par jf8993

Bonjour,

Quelqu'un saurait m'aider?

merci d'avance